

**Poids et dimensions maximums autorisés, transport de marchandises
République tchèque**

Hauteur	4.00m
Largeur	
Véhicule à moteur/remorque	2.55m
Véhicule frigorifique (épaisseur minimale des parois - 45mm)	2.60m
Longueur	
Véhicule à moteur	12.00m
Remorque	12.00m
Véhicule articulé	16.50m
Véhicule articulé + remorque	22.00m
Train routier	
· véhicule à moteur + remorque	18.75m
· véhicule à moteur + 2 remorques	22.00m
Poids par essieu	
essieu simple	10.0t
essieu moteur	11.5t
essieu tandem d'un véhicule à moteur, avec une distance entre les essieux de	
· moins de 1.00m	11.5t
· 1.00m à moins de 1.30m	16.0t
· 1.30m à moins de 1.80m	18.0t
· 1.30m à moins de 1.80m, et l'essieu moteur est équipé de pneus jumelés et d'une suspension pneumatique ou équivalente, ou l'essieu moteur est équipé de pneus jumelés et la charge maximale par essieu ne dépasse pas 9.5t	19.0t
essieu tandem d'une remorque ou d'une semi-remorque, avec une distance entre les essieux de	
· moins de 1.00m	11.0t
· 1.00m à moins de 1.30m	16.0t
· 1.30m à moins de 1.80m	18.0t
· 1.80m	20.0t
· + de 1.80m, essieux indépendants, l'autorisation est de 10t par essieu	
essieu tridem d'une remorque ou d'une semi-remorque, avec une distance entre les essieux de	
· 1.30m ou moins	21.0t
· plus de 1.30m à 1.40m	24.0t
· plus de 1.40m à 1.80m	27.0t
Poids maximal autorisé	
Véhicule à moteur	
· à 2 essieux	18.0t
· à 3 essieux	25.0t
· à 3 essieux, et l'essieu moteur est équipé de pneus jumelés et d'une suspension pneumatique ou équivalente, ou si chaque essieu moteur est équipé de pneus jumelés et la charge maximale par essieu ne dépasse pas 9.5t	26.0t
· à 4 essieux ou plus	32.0t
Remorque	
· à 2 essieux	18.0t
· à 3 essieux	24.0t
· à 4 essieux ou plus	32.0t
Véhicule articulé	48.0t *
Train routier	

· à 4 essieux (2+2)	36.0t *
· à 5 essieux (2+3)	45.0t *
· à 5 essieux (3+2)	43.0t *
· à 5 essieux (3+2) si l'essieu moteur du véhicule à moteur est équipé de pneus jumelés et d'une suspension pneumatique ou équivalente, ou si chaque essieu moteur est équipé de pneus jumelés et la charge maximale par essieu ne dépasse pas 9.5t	44.0t *
· à 6 essieux (3+3)	48.0t **

* poids maximum autorisé d'une combinaison tracteur + semi-remorque; les éléments individuels, toutefois, ne doivent pas dépasser le poids maximum autorisé pour un véhicule à moteur ou une semi-remorque. La configuration de la semi-remorque (nombre d'essieux et distance entre les essieux) détermine son poids maximum autorisé; celui-ci correspond au poids par essieu tandem ou tridem (qv).

** poids maximum autorisé d'une combinaison véhicule à moteur + remorque; les éléments individuels, toutefois, ne doivent pas dépasser le poids maximum autorisé pour un véhicule à moteur ou une remorque.

Source: CESMAD Bohemia, mars 2015